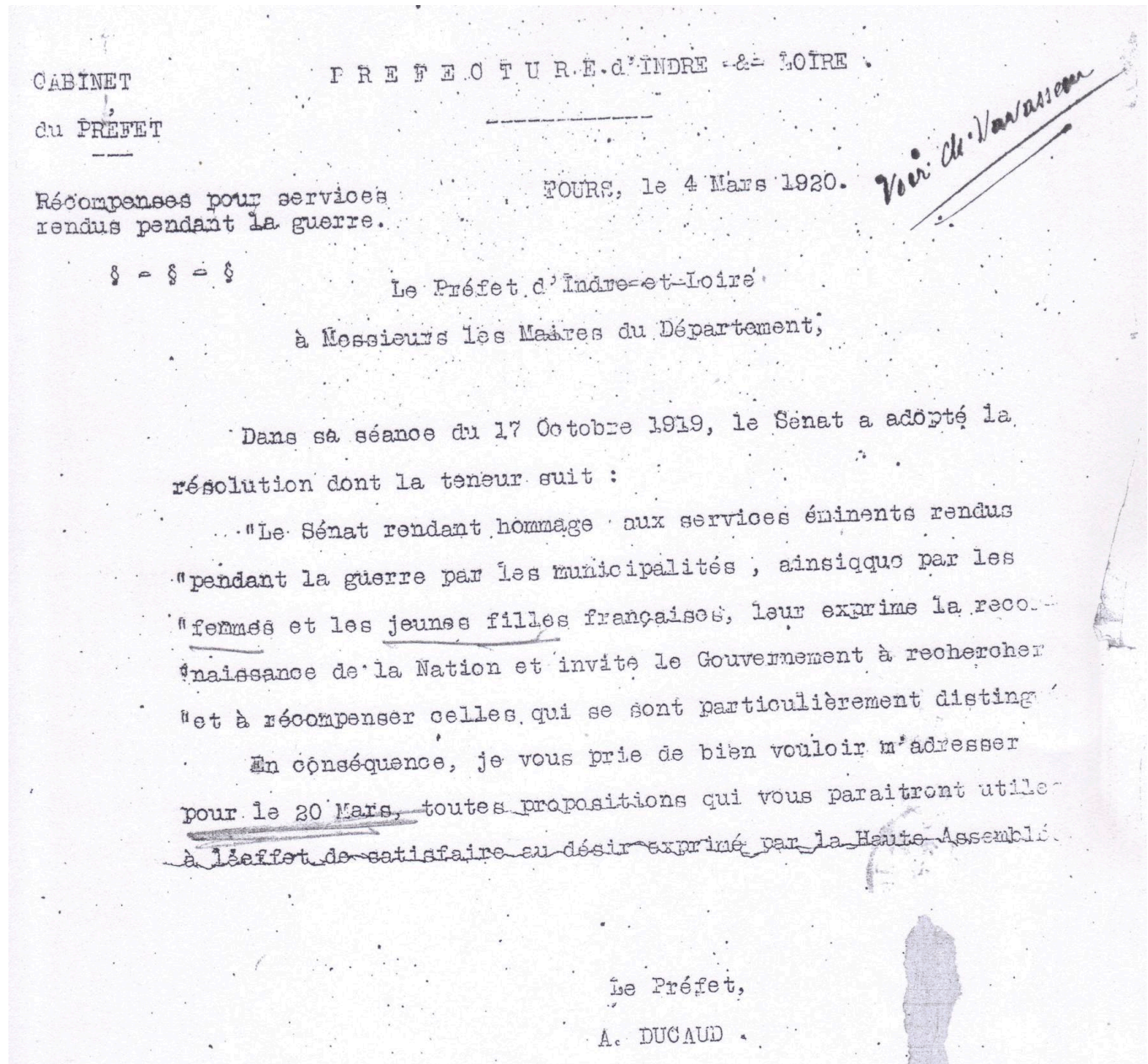


LES FEMMES DISTINGUÉES POUR SERVICES RENDUS

Document 1 : Circulaire du préfet d'Indre-et-Loire aux maires du département

AD Indre-et-Loire 1 M 463



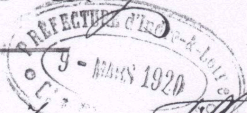
Document 2 : Réponse et proposition du maire de Rilly

AD Indre-et-Loire 1 M 463

Département Indre et Loire
 Arrondissement Chinon
 Canton Le Doucard

Commune de Rilly

Etat des Femmes et Jeunes Filles
 qui se sont particulièrement distinguées pendant la guerre

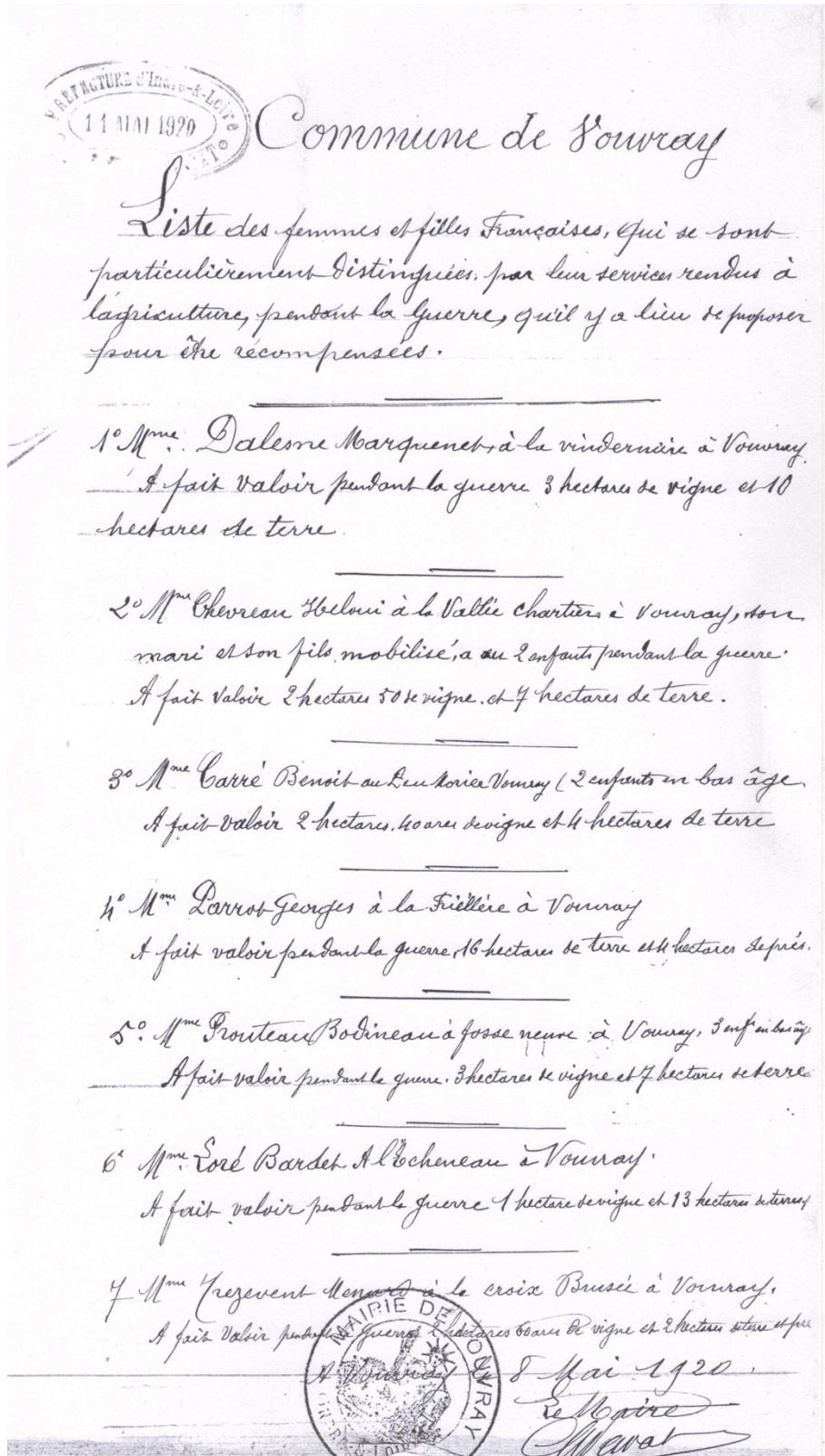


M ^e Jallais Martin M ^e Jahan Justiane	Propriétaire	Rilly Rilly	Leur mari mobilisé, sont restées sans leur ferm avec plusieurs petits enfants. ont labouré elles mêm les terres, les ont ensemencées et par leur dur travail ont contribué à la réussite des récoltes.
M ^e Sequin Raineau M ^e Girard Angekaume	Journalière Journalière	Rilly Rilly	Pendant toute la durée de la guerre, sont allées en journée sans les fermes. et ont remplacé les hommes mobilisés, attelant les chevaux, chargeant les fumiers, menant la charrue, ont accompli un travail au dessus de leurs forces.
M ^{lle} Pimbat Hélène M ^{lle} Pimbat Marie	"	Rilly Rilly	Restées seules avec leur père veuf, ont remplacé aux travaux de la ferme, leur deux frères mo- bilisés, et par leur dur travail ont assuré la prospérité de la ferme pendant toute la durée de la guerre.
M ^e Charaudeau Camille	"	Rilly	a fourni un dur travail pendant toute la durée de la guerre, a fait rendre à la terre tout ce qu'il était possible;

Rilly le 7 Mars 1920
 Le Maire
 Baudichon

Document 3 : Réponse et proposition du maire de Vouvray

AD Indre-et-Loire 1 M 463



Questions sur le Document 1 :

1. Relevez la date du document.
2. Qui est l'auteur de la circulaire ? À qui s'adresse-t-il ?
3. Qu'a proposé le Sénat ? Qui doit être récompensé ? Pour quelles actions ?
4. À quelle date le Sénat a-t-il voté cette résolution ? Sous quel autre nom est-il désigné dans la note du préfet ?

Questions sur le Document 2 :

Transcription du document :

Leur mari mobilisé, sont restées dans leur ferme avec plusieurs petits enfants. Ont labouré elles-mêmes les terres, les ont ensemencées, et par leur dur travail ont contribué à la réussite des récoltes. Pendant toute la durée de la guerre, sont allées en journée dans les fermes et ont remplacées les hommes mobilisés, attelant les chevaux, chargeant les fumiers, menant la charrue, ont accompli un travail au dessus de leurs forces.

Restées seules avec leur père veuf, ont remplacé aux travaux de la ferme, leurs deux frères mobilisés, et par leur dur travail ont assuré la prospérité de la ferme pendant toute la durée de la guerre.

A fourni un dur travail pendant toute la durée de la guerre, a fait rendre à la terre tout ce qu'il était possible.

1. Relevez la date du document.
2. Qui est l'auteur de la lettre ?
3. Localisez la commune de Rilly. De quel type de commune s'agit-il ?
4. Qui le maire propose-t-il de récompenser ?
5. Relevez toutes les raisons qui justifient l'attribution d'une récompense à ces femmes.
6. Appartiennent-elles toutes à la même classe sociale ? Qu'est-ce qu'une « journalière » ?
7. Pour quelle raison ces femmes ont-elles dû accomplir ces travaux agricoles ?
8. De quelle manière le maire de la commune met-il en évidence les qualités de ces femmes et des « services rendus pendant la guerre » ?

Questions sur le Document 3 :

Transcription du document :

Mme Dalesne Marquenet, à la Vendernière à Vouvray. A fait valoir pendant la guerre 3 hectares de vigne et 10 hectares de terre.

Mme Chevreau Hélène à la Vallée chartière, son mari et son fils mobilisés, a eu deux enfants pendant la guerre. A fait valoir 2 hectares 5à de vigne et 7 hectares de terre.

Mme Carré Benoit au XX Morier Vouvray, 2 enfants en bas âge. A fait valoir 2 hectares de terre e, 40 ares de vigne et 4 hectares de terre

Mme Parrot Georges à la Fiellère à Vouvray. A fait valoir pendant la guerre 16 hectares de terre et 4 hectares de pré.

Mme Prouteaux-Bodineau à fosse neuve à Vouvray, 3 enfants en bas-âge. A fait valoir pendant la guerre 3 hectares de vigne et 7 hectares de terre.

Mme Loré Bardet à l'Écheveau à Vouvray. A fait valoir pendant la guerre 1 hectare de vigne et 13 hectares de terre.

Mme Trezevent Menard à la Croix Brisée à Vouvray. A fait valoir pendant la guerre 2 hectares 60 ares de vigne et 2 hectares de terre et pré.

1. Relevez la date du document.
2. Qui est l'auteur de la lettre ?
3. Localisez la commune de Vouvray. De quel type de commune s'agit-il¹ ?
4. Qui le maire propose-t-il de récompenser ?
5. Relevez toutes les raisons qui justifient l'attribution d'une récompense à ces femmes.
6. La superficie des exploitations agricoles vous paraît-elle importante ?
7. Quelle culture spécifique apparaît dans cette commune ?
8. De quelle manière le maire met-il en évidence les « services rendus pendant la guerre » ?

¹ Vous pouvez consulter la base de données Cassini pour préciser votre réponse:
http://cassini.ehess.fr/cassini/fr/html/1_navigation.php#